



journée technique

Le minage responsable : des solutions pour une meilleure acceptabilité

Mercredi 12 septembre 2018

FNTP - 3 rue de Berri - 75008 Paris - Amphithéâtre Auguste Brulé

La Sim – GFEE, le Synduex, l'Aftes, le Seddre et le Sfepa s'associent à nouveau en 2018 pour organiser une journée technique sur l'utilisation de l'explosif et ses récents développements. Cette journée technique, riche de la diversité des intervenants associés à son organisation, sera l'occasion d'exposer et d'illustrer les différentes voies prises par les utilisateurs d'explosifs pour s'adapter aux évolutions sociétales qui les entourent. Qu'il soit urbain, naturel ou réglementaire, l'environnement du minage est intégré de façon permanente et continue dans les réflexions des professionnels pour apporter, au public et aux donneurs d'ordres, toutes les garanties de sécurité et de sûreté indispensables à un meilleur vivre ensemble.

programme

- 9 h 00 **Accueil** des participants
- 9 h 30 **Le minage en milieu urbain, exemples de Lyon et Monaco**,
Thierry Panigoni (Aftes GT3, Cetu), Cyril Chaubert (Aftes GT3, Solétanche Bachy) & Loïc Thévenot (Aftes GT3, Eiffage)
- 10 h 00 **Minage en site sensible, un travail de précision**,
Valérie Sellier (Aftes GT3, EdF) & Frédéric Coindron (Aftes GT3, Razel Bec)
- 10 h 30 **Innovation et nouvelles technologies en travaux souterrains**,
Pascal Montagneux (Aftes GT3, EPC France)
- 11 h 00 Pause
- 11 h 15 **Comment le minage est-il devenu incontournable ?**,
Stéphane Gallais (Synduex, Razel Bec)
- 11 h 45 **Problématiques de formation et CQP concepteur**,
Alain Blanchier (Synduex, Egide Environnement) & Fabrice Pailler (Synduex, Serfotex)
- 12 h 15 **Démolition d'une digue**,
Sébastien Guérin (Synduex, Sofiter-Titanobel)
- 12 h 45 Déjeuner
- 14 h 00 **Basculement de deux cheminées sur le site Retia Lacq**,
Alexandre Cuenot (Seddre, Cardem)
- 14 h 30 **Présentation Congrès Europyro**,
Henri Miermont (AF3P)
- 14 h 45 **L'empreinte carbone du minage**,
Ricardo Chavez & Mathieu Lachamp (GFEE, EPC France)
- 15 h 15 **Travaux de découverte en carrière : le minage comme solution dans un environnement délicat**
Frédéric Maitrepierre & Vincent Orlandela (GFEE, Titanobel)
- 15 h 45 Pause
- 16 h 00 **Table ronde : aperçu des dernières évolutions réglementaires, perspectives à venir**
Jean-Frédéric Dartigue-Peyrou (Sfepa)
- 17 h 30 Fin de la journée

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Le minage responsable : des solutions pour une meilleure acceptabilité
FNTP, Paris
mercredi 12 septembre 2018

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association
 industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation* : 95 € TTC avant le 1^{er} septembre
 110 € TTC après le 1^{er} septembre

→ Je règle par CB Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT18-13) :
SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

* Les frais de participation tiennent compte de la remise habituellement accordée aux adhérents de la Sim

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> société | 285 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle | 50 € |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi,
étudiant, enseignant | 30 € |

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org